



**UN PAS
APRES L'AUTRE.**

Confort, Stabilité et Economies.



Prévention des chutes
Chaussettes antidérapantes

Un sujet de préoccupation grandissant

LES OBJECTIFS ET LES COÛTS

Chaque année, environ un tiers des personnes âgées de plus de 65 ans subissent une chute. Le risque de chute augmente avec l'âge et la fragilité de la personne.

Les chutes ont un impact négatif sur la qualité de vie des patients, mais aussi en termes de santé publique et de coûts financiers pour notre système de santé.

Suite à une chute, les personnes peuvent souffrir de blessures plus ou moins sévères qui peuvent engendrer une perte d'autonomie, une perte de conscience, une immobilisation, une dépression et même un risque de mort prématurée.

Les lésions causées par les chutes représentent un problème de santé publique majeur et requièrent souvent une assistance médicale. Les raisons les plus communes d'hospitalisation sont une fracture de la hanche, des lésions traumatiques cérébrales et des blessures aux membres supérieurs.

Les traitements médicaux des blessures liées aux chutes représentent un coût financier considérable pour notre système de santé.



LES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

- Les changements liés à l'âge
- Les maladies chroniques et les traitements médicamenteux
- Un dysfonctionnement cognitif et émotionnel
- Des aspects comportementaux
- L'environnement
- Des chaussures inappropriées ou manquantes
- Des problèmes d'instabilité, de mobilité et d'équilibre
- Des chutes répétées

En identifiant les facteurs de risque, des solutions appropriées peuvent être mises en place pour minimiser les chutes.

LA SÉCURITÉ DU PATIENT EST UNE PRIORITÉ

UNE PLUS GRANDE SENSIBILISATION SUR LES PROGRAMMES DE PREVENTION DES CHUTES

De nombreuses études et rapports édités par les institutions les plus reconnues comme l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le European Hospital and Healthcare Federation, le National Institute for Health and Care Excellence au Royaume-Uni et encore bien d'autres, supportent et encouragent la mise en place de programmes sur la gestion des chutes.



LES 4 PILLIERS DE LA GESTION DES CHUTES:

- Les outils de communication à destination des patients
- Une organisation et une gestion des risques
- Des outils pour la sécurité du patient
- La sensibilisation des patients et du personnel soignant



LES CHAUSSETTES ANTIDÉRAPANTES
MEDLINE, UN CONFORT
SUPPLÉMENTAIRE!

CHAUSSETTES AVEC BANDES ANTIDÉRAPANTES



Notre vocation consiste à placer la
sécurité et le confort des patients au
cœur de notre problématique avec nos
chaussettes antidérapantes.



CHAUSSETTES AVEC BANDES ANTIDÉRAPANTES SUR LES DEUX FACES.

Pour allier confort et sécurité !

Garantissez à vos patients un séjour sécurisé au sein de votre établissement de santé, grâce à nos chaussettes avec bandes antidérapantes sur les deux faces.

Avec ses bandes antidérapantes au-dessus et en-dessous du pied, nos chaussettes antidérapantes fournissent une adhérence en continu aux patients, même lorsque la chaussette tourne autour du pied.

- ✓ Picots antidérapants sur les 2 faces de la chaussette - Chaussettes antidérapantes douces en mousseline, ses bandes de roulement autour du pied garantissent une adhérence en continu. Elles fournissent une protection maximale contre les chutes.
- ✓ Confort assuré – Un tissu éponge absorbant à l'intérieur de la chaussette aide à garder les pieds au sec.
- ✓ Une gamme complète avec différentes tailles - Code couleur par taille pour une identification rapide et simple. Large gamme de tailles disponibles incluant une taille bariatrique.



Toutes les chaussettes Medline sont

Sans latex



Références	Taille	Couleur	Cond.
MDTESGTRDT	Nourrisson (24 - 27)		48 paires/ boîte
MDTES4B01FPY	Enfant (28 - 30)		
MDTEDBTRDS	S (31 - 33)		
MDTEDBTRDM MDTES4B03FPY	M (34 - 35)		
MDTEDBTRDL MDTES4B04FPY	L (36 - 38)		
MDTEDBTRDXL MDTEFP218RXL MDTES4B05FPY	XL (39 - 43)		
MDTEDBTRDXXL MDTES4B06FPY	XXL (44 - 46)		
MDTEFP218R	Taille unique		
MDTEDBTRDBA	Bariatrique (>46)		

Toutes les chaussettes Medline sont



Sans latex




KITS DE PRÉVENTION DES CHUTES

CE KIT EST RECOMMANDÉ POUR FACILITER L'IDENTIFICATION DES PATIENTS À RISQUE DE CHUTES.

Les kits contiennent :

- ✓ 1 paire de chaussettes antidérapantes jaunes avec des bandes antidérapantes sur les deux faces
- ✓ 1 couverture jaune



Référence	Couleur	Cond.
MDTEFPKIT		20 kits/ carton

Toutes les chaussettes Medline sont



CHAUSSONS ANTIDÉRAPANTS AVEC SEMELLES EN CAOUTCHOUC

Confortables et réutilisables

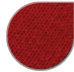
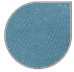


Une solution plus écologique et économique. Les chaussons sont lavables en machine et la semelle en caoutchouc réduit le risque de chutes et de glissades sur les sols glissants.

- ✓ Confort et chaleur – le tissu éponge des chaussons maintient le pied au chaud, tout en absorbant la transpiration.
- ✓ Meilleure stabilité – Les semelles en caoutchouc flexibles offrent une grande adhérence au sol et permettent une traction efficace de la pointe des pieds au talon.
- ✓ Une gamme complète avec différentes tailles - Code couleur par taille pour une identification rapide et simple par le personnel hospitalier.



Toutes les chaussettes Medline sont  Sans latex



Références	Taille	Couleur	Cond.
MDT211220S	S (35 - 36)		12 paires/ carton
MDT211220M	M (37 - 39)		
MDT211220L	L (40 - 42)		
MDT211220XL	XL (43 - 45)		

Toutes les chaussettes Medline sont  Sans latex

Les Bonnes Pratiques

ROYAUME-UNI

Le coût annuel des chutes est estimé à environ \$2,3 Mds (3,1 Mds €) par l'organisme NHS¹.

Une étude globale a été mise en place dans le but de minimiser les coûts et conséquences engendrés par les chutes. Les résultats montrent qu'une coopération importante à tous les niveaux doit être mise en place. Celle-ci doit respecter les directives sur la sécurité du patient en accord avec les standards et recommandations du National Health Service.

Ces stratégies concernent principalement la mise en place d'outils de gestion des risques, ainsi que des formations et autres activités de sensibilisation.

SUEDE

Le Patient Safety Act, qui a été adopté en 2001, a permis de sensibiliser grandement le personnel hospitalier à la sécurité des patients. Suite à cette mesure, les organismes de santé doivent collaborer et impliquer les patients sur les risques liés aux chutes.

De plus, il est obligatoire de publier un rapport qui doit être annuel public et transparent pour faciliter la comparaison des données.

FRANCE

Une des mesures les plus importantes en France est liée aux accréditations de la Haute Autorité de Santé, et cela à travers des programmes d'amélioration de la qualité, des indicateurs sur la sécurité des patients, la participation des patients aux études, des formations et bien d'autres éléments.

Au sein des hôpitaux, nous pouvons assister à de nombreuses améliorations à travers des programmes de prévention, ainsi que des systèmes de vigilance et des outils de gestion des risques.

¹ Chutes : évaluation et prévention des chutes chez les personnes âgées, NICE (Institut national d'excellence en matière de santé et de soins). NICE clinique Ligne 161, page 4, disponible sur Internet sous www.nice.org.uk/guidance/cg161.

Les Bonnes Pratiques

ALLEMAGNE

Les hôpitaux allemands ont développé des outils efficaces de communication interne et externe au sujet des chutes. Les patients reçoivent les informations importantes à propos des risques de chutes et leurs conséquences, et ce, à travers de nombreux moyens de communication (Internet, flyers, etc.)

Ils ont aussi l'opportunité de donner leurs avis directement aux professionnels de santé en charge de la gestion des risques.

Du côté des équipes médicales, le personnel est parfaitement formé grâce aux investissements réalisés lors de séminaires de formation et sur du matériel de formation mettant en avant la sécurité du patient et améliorant la qualité des services de santé.

En mettant au point ces stratégies, l'Allemagne a développé une grande culture de la sécurité du patient dans les hôpitaux, ce qui leur permet d'engranger de nombreux résultats positifs suite à la mise en place des Bonnes Pratiques.

SUISSE

En Suisse, deux associations sont hautement engagées dans la sécurité des patients et la qualité des mesures prises dans les hôpitaux :

- National Association for Quality (Association Nationale pour la qualité)
- National Patient Safety Association (Association Nationale pour la Sécurité des Patients)

La fondation Sécurité des patients en Suisse a mesuré l'ampleur de cette problématique et le besoin de la traiter dans le cadre de la gestion des risques cliniques. En collaboration avec l'Institut des sciences infirmières de l'université de Bâle, un groupe de travail a été créé afin d'élaborer des recommandations pour la prévention des chutes.

BELGIQUE

La sécurité des patients est un sujet discuté à tous les niveaux en Belgique. De nombreux hôpitaux ont mis en place un système d'analyse des chutes afin de les prévenir. Le système analyse l'heure, le lieu, la sévérité de la chute, afin d'élaborer des plans de prévention ciblés.

Des hôpitaux ont intégré des programmes de gestion des risques et ont même postulé pour obtenir l'accréditation internationale JCI-NIAZ.

Chaussettes antidérapantes Medline - Bon Usage

Voici nos recommandations concernant l'utilisation de nos chaussettes antidérapantes. Cette utilisation doit se faire conformément à la politique de confiance signée entre les patients et les soignants.

Les chaussettes antidérapantes ne sont pas destinées à remplacer des chaussures. Elles peuvent être utilisées dans les circonstances suivantes :

1. Si un patient est admis dans un établissement sans chaussures ou chaussons appropriés.
2. Si les chaussures ou les chaussons ne peuvent être utilisés (ex. dans le cas de pansements, œdèmes...).
3. Il est important d'enfiler les chaussettes avec une grande précaution dans les cas suivants :
 - Si le patient est atteint de maladies vasculaires au niveau des membres inférieurs.
 - Si le patient porte des bandages au niveau des membres inférieurs, notamment pour traiter des problèmes de circulation.
 - Si le patient a des œdèmes au niveau des membres inférieurs.

LES CHAUSSETTES ANTIDÉRAPANTES PEUVENT ÊTRE UTILISÉES DANS LES CAS SUIVANTS :

1. Si le patient porte des bas de contention.
2. Si le patient refuse de retirer ses chaussettes dans son lit et risque de se lever dans la nuit sans protection.
3. Si le patient ne peut porter de chaussures ou chaussons lors de moments considérés à risques (patients agités ou confus) et si le patient porte des chaussettes ordinaires, sans bandes antidérapantes.





VÉRIFICATION DE L'HYGIÈNE DES PIEDS ET CONTRÔLE AU NIVEAU DES CHEVILLES

1. Lors du port des chaussettes antidérapantes, vérifier l'état de santé et l'hygiène des pieds des patients (dépendant du statut clinique des patients) à intervalles réguliers et effectuer des contrôles au niveau de la zone de pression.
2. Enlever les chaussettes antidérapantes lorsque les patients doivent réaliser des exercices dans leur lit pour ainsi éviter les frictions.
3. Les chaussettes antidérapantes sont à usage unique et doivent être changées régulièrement selon l'état de santé ou l'hygiène du pied.
4. Les chaussettes antidérapantes doivent être changées beaucoup plus souvent si le patient transpire fortement ou s'il y a présence d'éléments fongiques, etc ...
5. Les chaussettes antidérapantes doivent être changées et jetées dès qu'il y a présence de souillures ou d'humidité.
6. Utiliser de nouvelles paires de chaussettes antidérapantes lorsque le patient va dans son lit.
7. Le lavage des chaussettes antidérapantes n'est pas recommandé.

RECOMMANDATIONS SUR LA TAILLE DES CHAUSSETTES À UTILISER ET SUR L'APPLICATION DES CHAUSSETTES

1. Les bandes antidérapantes doivent couvrir l'ensemble de la plante du pied et remonter au niveau de la cheville.
2. Les chaussettes ne doivent pas être trop grandes pour éviter les frictions.
3. La chaussette doit couvrir la cheville (voir être bien au-dessus) pour éviter que la chaussette glisse.
4. L'élastique doit maintenir la chaussette en place, sans cependant compresser la cheville.



Vous souhaitez plus d'informations?

Pour plus d'informations sur la prévention des chutes, nous vous recommandons de lire les études suivantes :

- Patient Safety in Practice, HOPE, Dec/2013
- WHO Global Report on Falls Prevention in Older Age, WHO, 2007
- NICE Clinical Guide 161, Jun/2013 (Falls: assessment and prevention of falls in older people)
- Prévention des chutes accidentelles chez la personne âgée, La Haute Autorité de Santé (HAS) – Novembre 2005
- Prévention des chutes chez les personnes âgées à domicile, L'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) - Mai 2015

- Réseau NSW pour la prévention des chutes
- European Public Health
- Association, EUPHA Cordis Project "ProFound", Réseau pour la diffusion de la Prévention des chutes

Rendez-vous sur notre site

internet medline.link/chutes

pour plus d'informations sur la prévention des chutes et de notre gamme de produits.



Nos recommandations



DES SOLUTIONS SIMPLES POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Chaussettes antidérapantes

- Risque faible : Chaussettes avec bandes antidérapantes sur une seule face
- Risque moyen : Chaussettes avec bandes antidérapantes sur les 2 faces
- Risque élevé : Chaussons avec semelles en caoutchouc



Les chaussettes de prévention Medline ont un code couleur permettant une identification simple et rapide des tailles.

Kit de prévention des chutes

Le kit de prévention des chutes permet une communication simple et rapide entre les personnels hospitaliers pour identifier les patients à risque de chutes.



Nos produits aident les professionnels de santé à identifier rapidement les patients à risque de chutes et à les aider à rester en sécurité tout au long de leur séjour à l'hôpital.



Medline propose aussi :

**CHAUSSETTES DE BLOC
OPÉRATOIRE** pour vos équipes



Références	Taille	Cond.
MDTE211218OR	Universelle	48 paires/carton
MDTE211218ECO	Universelle	200 paires /carton



Prévenez les chutes de vos patients grâce à notre large gamme de chaussettes antidérapantes Medline.



**ALWAYS
ON**

Medline International France SAS
Le Val St-Quentin
2 Rue René Caudron
Bâtiment 13F
78960 Voisins-le-Bretonneux
France
Tel: +33 1 30 05 34 00
Fax: +33 1 30 05 34 43
www.medline.com/fr
fr-customerservice@medline.com

Medline International Belgium SPRL
Pegasuslaan 5
B-1831 Diegem
Belgique

Tel: +32 2 808 74 93
Fax: +32 2 400 19 39
www.medline.com/nl
be-customerservice@medline.com

Medline International Switzerland Sarl
A-One Business Center
Z.A. la pièce N°1 - A5
1180 Rolle
Suisse

Tel. +41 848 244 433
Fax. +41 848 244 100
www.medline.com/fr
ch-customerservice@medline.com